

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Question n° 02

Objet : MODIFICATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES THEMATIQUES PERMANENTES POUR LES COMMUNES DE SANNOIS ET FREPILLON.

L'an deux mille vingt-deux

Le 5 décembre, à 20 heures 00

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni à La Frette-sur-Seine – 95530 – Gymnase Albert Marquet Avenue des Lilas, en séance publique, sous la présidence de Yannick BOËDEC.

Etaient présents : Yannick BOËDEC, Président

Xavier MELKI, Xavier HAQUIN, Philippe ROULEAU, Florence PORTELLI, Bernard JAMET, Jean-Christophe POULET, Pascal SEIGNÉ, Gérard LAMBERT-MOTTE, Sandra BILLET, Jean-Noël CARPENTIER, Michel VALLADE, Philippe AUDEBERT, Bernard TAILLY, vice-Présidents,

Patrick BOULLÉ, Philippe BARAT, Benoît BLANCHARD, Daniel PORTIER, Jean AUBIN, Nicole LANASPRE, Jacqueline HUCHIN, Marie-Christine CAVECCHI, Johann ROS, Pierre LE BEL, Monique BAQUIN, Joëlle DUPUY, Françoise GONZALEZ, Marc SCHWEITZER, Evelyne LARGENTON, Annie TOUSSAINT, Marie-Françoise JOLLY, Françoise NORDMANN, Marie-Pierre JEZEQUEL, Marie-Evelyne CHRISTIN, Jean-Michel DETAVERNIER, Laurent GORZA, Didier LEDEUR, Nadine PORCHEZ, Maryse MENEY, Henri FERNANDEZ, Laurence TROUZIER-EVÊQUE, Carole CAUZARD, Bernard LE DUS, Etienne LE BÉCHEC, Sylvia CERIANI, Gilbert AH-YU, Christine MATTEI, Grégoire DUBLINEAU, Fatima MOUSSI, Stéphane GUIBOREL, Carole FAIDHERBE, Nathalie CAPBLANC, Stéphane ROUSSAKOVSKY, Eric BOSC, Frédéric PURGAL, Aline ROGER, Céline CABOT, Thomas COTTINET, Franck GAILLARD, Sophie SAND, Sabrina FORTUNATO, Cécile RILHAC, Nathalie JOLLY, Miloud GOUAL, Arnaud LARMURIER, Youcef KHINACHE, Saliha DAHMANI, Célia JACQUET-LÉGER, Carole CHESNEAU, Camille CARON, Tom MORISSE, Paul MAUGIS, Conseillers Communautaires,

Étaient absents et représentés :

Marie-José BEAULANDE par Jean AUBIN,
Darine BOUADIS par Nicole LANASPRE,
Zouina MENNAD par Yannick BOËDEC,
Xavier DUBOURG par Marie-Christine CAVECCHI,
Sophie FERREIRA par Etienne LE BÉCHEC,
Jean-Charles RAMBOUR par Philippe BARAT
Sarah NEROZZI-BANFI par Philippe ROULEAU,
Olivier DALMONT par Carole CAUZARD,
Stéphane LARTIGUE Par Jacqueline HUCHIN,
Modeste MARQUES par Xavier HAQUIN,
Nicolas KOWBASIUKE par Stéphane ROUSSAKOVSKY,
Laetitia BOISSEAU-STAL par Florence PORTELLI,
Gilles GASSENBACH par Carole FAIDHERBE,
Lucie MICCOLI par Paul MAUGIS.

Était absent :
Nicolas PONCHEL.

Secrétaire de Séance : Cécile RILHAC.

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 20 heures 08.

Nombre de membres en exercice :	87
Nombre de présents :	72
Nombre de pouvoirs :	14
Nombre de votants :	86

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-21, L.2121-22, et L.5211-40-1,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Val Parisis,

Vu le règlement intérieur du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D/2020/31 du conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant installation du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D/2020/38 du conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant création et composition des commissions communautaires thématiques permanentes,

Vu la délibération N° D/2020/91 du conseil communautaire du 14 septembre 2020 portant modification d'un représentant au sein de la commission politique de la ville et logement pour la commune d'Eaubonne,

Vu la délibération N° D/2020/142 du conseil communautaire du 7 décembre 2020 portant modification de représentants au sein de 3 commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes de Corneilles-en-Parisis et Frépillon,

Vu la délibération N° D/2020/144 du conseil communautaire du 7 décembre 2020 portant approbation du règlement intérieur du conseil communautaire de la CA Val Parisis,

Vu la délibération N° D/2021/01 du conseil communautaire du 1^{er} février 2021 portant installation d'une conseillère communautaire de la commune d'Herblay-sur-Seine et modification du tableau du bureau et du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D/2021/03 du conseil communautaire du 1^{er} février 2021 portant modification des représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes suite à la modification du règlement intérieur du Conseil communautaire et à l'installation d'une conseillère communautaire.

Vu la délibération N° D/2021/23 du conseil communautaire du 12 avril 2021 portant modification de représentants au sein de la commission communautaire thématique permanente travaux et assainissement pour les communes de Frépillon et de Saint-Leu-la-Forêt.

Vu la délibération N° D/2021/69 du conseil communautaire du 28 juin 2021 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes d'Ermont, de la Frette-sur-Seine et de Montigny-Lès-Cormeilles.

Vu la délibération N° D/2021/94 du conseil communautaire du 27 septembre 2021 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour la commune de Saint-Leu-la-Forêt.

Vu la délibération N° D/2022/01 du conseil communautaire du 17 février 2022 portant installation d'une conseillère communautaire pour la commune de Franconville,

Vu la délibération N° D/2022/03 du conseil communautaire du 17 février 2022 portant élection d'un conseiller communautaire membre du bureau communautaire n° 1 et modification du tableau du bureau et du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D/2022/04 du conseil communautaire du 17 février 2022 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour la commune de Franconville,

Vu la délibération N° D/2022/31 du conseil communautaire du 11 avril 2022 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes de la Frette-sur-Seine et Sannois,

Vu la délibération N° D/2022/75 du conseil communautaire du 27 juin 2022 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour la commune de Beauchamp,

Vu la délibération N° D/2022/102 du conseil communautaire du 26 septembre 2022 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes de Corneilles-en-Parisis et d'Herblay,

Vu la demande de la commune de Sannois par courriels du 10 et 14 octobre 2022, proposant une modification des représentants de la commune au sein de la commission économie, emploi et formation et de la commission aménagement, environnement et tourisme,

Vu la demande de la commune de Frépillon par courriel du 6 octobre 2022 proposant une modification des représentants de la commune au sein de la commission sécurité,

Considérant que la création et la composition des commissions communautaires thématiques permanentes, en charge de préparer les dossiers soumis au bureau et au conseil communautaires, sont soumises à l'approbation du conseil communautaire qui procède ensuite à l'élection des membres,

Considérant que les délégués titulaires et les délégués suppléants sont désignés parmi les conseillers communautaires ou parmi les conseillers municipaux sur proposition du maire de la commune dont ils relèvent,

Considérant que chaque conseiller, communautaire ou municipal, aura la faculté d'assister, en qualité d'auditeur, aux travaux de toute commission après avoir obtenu l'accord du Président de la commission, cinq jours au moins avant la commission,

Considérant que le conseil communautaire a souhaité à l'unanimité procéder au vote à main levée,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 novembre 2022,

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE,**

MODIFIE les représentants des commissions communautaires thématiques permanentes pour la commune de Sannois et la commune de Frépillon, conformément aux tableaux, ci-dessous :

COMMISSION ECONOMIE, EMPLOI ET FORMATION		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	Véronique KERGUIDUFF	Françoise NORDMANN
BESSANCOURT	Laurianne DANGUILHEN	William MOSSÉ
CORMEILLES-EN-PARISIS	Nicole LANASPRE	Patrick JOLY
	Zouina MENNAD	
EAUBONNE	Tom MORISSE	Corinne ROINE
	Evelyne DUTOUQUET-LE BRUN	
ERMONT	Céline CABOT	Carole CHESNEAU
	Youcef KHINACHE	

FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Etiennette LE BÉCHEC	Sophie FERREIRA
	Marc SCHWEITZER	
FREPILLON	Dominique BERNARD	Chantal WALTER
HERBLAY-SUR-SEINE	Philippe ROULEAU	Sarah NEROZZI-BANFI
	Johann ROS	
LA FRETTE-SUR-SEINE	Nathalie JOLLY	Patrice JACQUET
LE PLESSIS-BOUCHARD	Carine TOROSSIAN	Raoul JOURNO
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Stéphane LARTIGUE	Mohamed BOUROUIS
	Jimmy JOUHANET	
PIERRELAYE	Jean-Claude CHEVRIER	Claude CAUET
SAINT-LEU-LA-FORET	Sandra BILLET	Fatimata PENE
SANNOIS	Nicolas FLAMENT	François LAMARCHE
	Jean-Claude PERRET	
TAVERNY	Laetitia BOISSEAU – STAL	Gilles GASSENBACH
	Lucie MICCOLI	

COMMISSION AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET TOURISME		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	Régis BRASSEUR	Antoine WALTER
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET	Didier LECLERCQ
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU	Nicole LANASPRE
	Dominique MEANCE	
EAUBONNE	Quentin DUFOUR	Régis GRIMONPONT
	Bernard LE DUS	
ERMONT	Benoît BLANCHARD	Asetou APARICIO TRAORÉ
	Olivier CLEMENT	
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI	Henri FERNANDEZ
	Nadine SENSE	
FREPILLON	Bernard TAILLY	Sébastien HUART
HERBLAY-SUR-SEINE	Nadine PORCHEZ	Isabelle PAILLASSA
	Olivier DALMONT	
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe BUIRON	André BOURDON

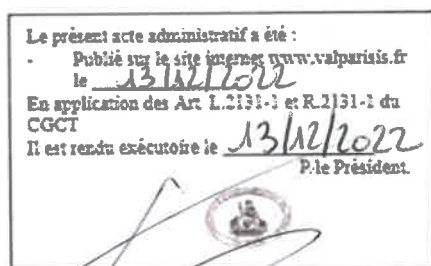
LE PLESSIS-BOUCHARD	Marie-Pierre JEZEQUEL	Patrick RACINE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Jean-Noël CARPENTIER	Casimir PIERROT
	Jacqueline HUCHIN	
PIERRELAYE	Isabelle CHOCHON-LAMBERT	Dominique MORIN
SAINT-LEU-LA-FORET	Monique BAQUIN	Michèle CODRON
SANNOIS	Daniel PORTIER	Roger ROZOT
	Laurent GORZA	
TAVERNY	Gilles GASSENBACH	Florence PORTELLI
	Carole FAIDHERBE	

COMMISSION SECURITE		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	David HUMBERT	Pascal SEIGNÉ
BESSANCOURT	Farid LAZAAR	Jean-Christophe POULET
CORMEILLES-EN-PARISIS	Stéphane GUIBOREL	Elizabeth LACROIX
	Arnaud LARMURIER	
EAUBONNE	Hanen DECHAUX BEN MANSOUR	Marie-José BEAULANDE
	Maryse MENEY	
ERMONT	Benoît BLANCHARD	Carole CHESNEAU
	Youcef KHINACHE	
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Xavier DUBOURG	Franck GAILLARD
	Patrick BOULLÉ	
FREPILLON	Pascal DERCHE	Cécile PROUFF
HERBLAY-SUR-SEINE	David GOSSET	Gérard PIPAT
	Philippe BARAT	
LA FRETTE-SUR-SEINE	Phillipe AUDEBERT	Nathalie JOLLY
LE PLESSIS-BOUCHARD	Éric CHAUMERLIAC	Sylvie CARTIER
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Dalila KHORBI	Jean-Noël CARPENTIER
	Annie TOUSSAINT	

PIERRELAYE	Michel VALLADE	Claude CAUET
SAINT-LEU-LA-FORET	Stéphane ROUSSAKOVSKY	Fabien DANSIN
SANNOIS	Bernard JAMET	Nathalie CAPBLANC
	Laurence TROUZIER-EVÊQUE	
TAVERNY	Lucie MICCOLI	Florence PORTELLI
	Paul MAUGIS	

Fait et délibéré ce jour à La Frette-sur-Seine.

Pour extrait conforme,



Par délégation du Président,
Le Directeur général des services,



Guilhem PELLET



« Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil
- date de sa publication

- ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant le Président de la CA Val Paris, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Paris,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai »